



Le plan VIGIPIRATE étant relevé au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire, les compétitions UGSEL sont interdites au public. SOYEZ VIGILANT

LIEU : Salle Maryvonne Dupureur à SAINT-BRIEUC, Rue Théodule Ribot

PARKING : devant la halle

HORAIRES : ➡ Accueil à partir de 9h30.

➡ Début de la compétition 10h30.

JURY : afin de valider l'inscription de vos élèves, il faut : 1 jury adulte de 0 à 15 élèves (OBLIGATOIRE)

Et des jeunes juges si possible.

Rappel de la formule :

Individuel : Triathlon 3 épreuves à réaliser : 1 saut - 1 course - le poids

Par équipe : 4 athlètes minimum, 5 maximum

ATTENTION : 3 épreuves, interdit de faire une 4^{ème}. Merci d'être vigilants.

Nombre d'essais : ➡ 4 : longueur / triple saut / poids (3 si beaucoup de concurrents)

➡ 3 essais par barre : hauteur

INSCRIPTIONS sur USPORT jusqu'au MARDI 19 DECEMBRE – 10h

Aller dans « Athlétisme en salle – Triathlon - inscrire en individuel

ATTENTION = Si l'élève n'est pas inscrit dans l'épreuve la performance ne sera pas rentrée.

*Merci de bien vouloir **COCHEZ LES EPREUVES** dont l'athlète souhaite participer et si vous avez connaissance des absences, il faut les supprimer **IMPERATIVEMENT** (liste des inscrits, niveau Comité)*

RECOMPENSES :

Médailles pour les 1^{ères} équipes de chaque catégorie, et 1 médaille pour les 3^{es} de chaque catégorie.

QUALIFICATION AU REGIONAL :

Les athlètes qui auront réalisé 60 points et 240 par équipe seront qualifiés automatiquement pour le régional le 17 janvier 2024 à SAINT-BRIEUC.

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES :

A déposer au responsable de la compétition le jour du départemental.

Les élèves pour qui, il y a une demande de QE, doivent être inscrits sur Usport.